

france la fédération nationale des arts de la rue

Chers / chères adhérent(e)s,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale **extraordinaire** de la Fédération Nationale des arts de la rue qui se tiendra:

Mardi 29 Avril 2013
de 09h30 à 12h30
À la Parole Errante - Montreuil

L'ordre du jour est le suivant :

- **9h30** : Accueil café croissant, on se retrouve... Mise à jour des adhésions pour les retardataires.
- **10h00** : Présentation et débat sur la proposition de réforme statutaire
- **12h00** : Vote et dépouillement
- **12h30** : Proclamation des résultats

La modification statutaire suivante sera proposée au vote de l'Assemblée générale extraordinaire :

Ajout d'une phrase dans l'article 9 :

« - Une personne morale est éligible à condition d'avoir désigné nominativement comme candidat une personne physique ayant tout pouvoir pour agir en son nom dans le cadre de l'objet de la Fédération. »

Merci de consulter attentivement la lettre explicative de cette proposition de réforme statutaire à destination des adhérents. Seuls les adhérents à jour de leurs cotisations, pour l'année 2014, pourront voter lors de l'Assemblée générale extraordinaire.

france la fédération nationale des arts de la rue

Chers / chères adhérent(e)s,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale annuelle de la Fédération Nationale des arts de la rue qui se tiendra:

Mardi 29 Avril 2013
de 14h00 à 18h00
À la Parole Errante – Montreuil

L'Assemblée Générale est ouverte à l'ensemble de la profession et aux sympathisants des arts de la rue.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle est le suivant :

- **14h00** Bilans d'activités et financiers : présentation, échanges et votes
- **14h30** Actualité des Fédérations régionales et questions sociales
- **15h15** L'Avenir... des arts de la rue et de la Fédération (discussion ouverte, libre et improvisée) :
Intermittence, Plan de développement des arts de la rue, Mission Nationale pour les Arts et la Culture en Espace Public (MNACEP), Fédération européenne des arts de la rue, observation participative et partagée, une enquête nationale compagnies et lieux de fabrique, UFISC...quelques sujets parmi ceux que nous pourrons aborder.
- **17h00** Présentation des candidats au Conseil d'administration
- **17h30** Vote et dépouillement
- **18h00** Proclamation des résultats autour d'un apéritif.
Clôture de l'Assemblée Générale

Le Conseil d'Administration élu ainsi que les délégués régionaux procéderont à l'élection du bureau à partir de 18h30.

Seuls les adhérents à jour de leurs cotisations pourront voter lors de l'Assemblée générale extraordinaire (matin) et annuelle (après-midi).

Vous pouvez adhérer dès maintenant pour 2014 en nous renvoyant le bulletin d'adhésion à télécharger sur le site internet de la Fédération.

Une fois votre cotisation à jour, vous trouverez également sur le site comment :

- **faire une procuration** si vous ne pouvez pas vous rendre à l'Assemblée Générale extraordinaire (matin) et/ou l'Assemblée Générale annuelle
- **candidater au Conseil d'Administration** (candidatures closes le mardi 29 avril à midi)

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions (et prévoir notamment les repas), merci de confirmer votre présence **en remplissant le formulaire d'inscription, en ligne sur notre site internet.**

Pour tout renseignement, merci de nous contacter à :

julie@federationartsdelarue.org
Tel. : 01 42 03 91 12 / 06 33 81 22 93

La Fédération Nationale des arts de la rue
C/o Maison des Réseaux Artistiques et Culturels
221 rue de Belleville - 75019 PARIS
Téléphone : 01 42 03 91 12 / Portable : 06 33 81 22 93
coordination@federationartsdelarue.org

<http://www.federationartsdelarue.org>